# Pondichéry 2015. Enseignement de spécialité. Corrigé

#### **EXERCICE 1**

# Partie A

1) Pour tout réel x,  $1 + e^{-2x} > 1$ . En particulier, pour tout réel x,  $1 + e^{-2x} \neq 0$ . Par suite, la fonction f est dérivable sur  $\mathbb R$  en tant qu'inverse d'une fonction dérivable sur  $\mathbb R$  dont le dénominateur ne s'annule pas sur  $\mathbb R$ . De plus, pour tout réel x,

$$f'(x) = 3 \times -\frac{\left(1 + e^{-2x}\right)'}{\left(1 + e^{-2x}\right)^2} = -3 \times \frac{(-2x)'e^{-2x}}{\left(1 + e^{-2x}\right)^2} = -3 \times \frac{-2e^{-2x}}{\left(1 + e^{-2x}\right)^2} = \frac{6e^{-2x}}{\left(1 + e^{-2x}\right)^2}.$$

Pour tout réel x,  $\frac{6e^{-2x}}{(1+e^{-2x})^2} > 0$ . Ainsi, la fonction f' est strictement positive sur  $\mathbb R$  et donc la fonction f est strictement croissante sur  $\mathbb R$ .

- 2)  $\lim_{x\to +\infty} e^{-2x} = \lim_{X\to -\infty} e^X = 0$ . Par suite,  $\lim_{x\to +\infty} f(x) = \frac{3}{1+0} = 3$ . On en déduit que la droite  $\Delta$  est asymptote à la courbe  $\mathscr C$  en  $+\infty$ .
- 3) Soit  $x \in \mathbb{R}$ .

$$\begin{split} f(x) &= 2,999 \Leftrightarrow \frac{3}{1+e^{-2x}} = 2,999 \Leftrightarrow 1+e^{-2x} = \frac{3}{2,999} \Leftrightarrow e^{-2x} = \frac{3}{2,999} - 1\\ &\Leftrightarrow e^{-2x} = \frac{0,001}{2,999} \Leftrightarrow -2x = \ln\left(\frac{0,001}{2,999}\right) \Leftrightarrow x = -\frac{1}{2}\ln\left(\frac{0,001}{2,999}\right)\\ &\Leftrightarrow x = \frac{1}{2}\ln\left(\frac{2,999}{0,001}\right) \Leftrightarrow x = \frac{1}{2}\ln(2999). \end{split}$$

Donc, l'équation f(x) = 2,999 admet une unique solution dans  $\mathbb{R}$  à savoir  $\alpha = \frac{1}{2} \ln(2999)$ . La calculatrice fournit  $\alpha = 4,00301\ldots$  et en particulier

$$4 < \alpha < 4,01.$$

# Partie B

- 1) D'après la partie A, la fonction f est strictement croissante sur  $\mathbb{R}$  et  $\lim_{x \to +\infty} f(x) = 3$ . Par suite, pour tout réel x, f(x) < 3 ou encore, pour tout réel x, h(x) > 0.
- 2) Puisque pour tout réel x,  $1+e^{-2x}>0$ , la fonction H est dérivable sur  $\mathbb R$  et pour tout réel x,

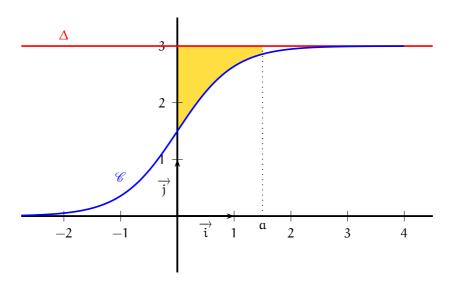
$$H'(x) = -\frac{3}{2} \times \frac{\left(1 + e^{-2x}\right)'}{1 + e^{-2x}} = -\frac{3}{2} \times \frac{-2e^{-2x}}{1 + e^{-2x}} = \frac{3e^{-2x}}{1 + e^{-2x}}.$$

D'autre part, pour tout réel x,

$$h(x) = 3 - \frac{3}{1 + e^{-2x}} = \frac{3 + 3e^{-2x} - 3}{1 + e^{-2x}} = \frac{3e^{-2x}}{1 + e^{-2x}} = H'(x).$$

Ceci montre que la fonction H est une primitive de la fonction h sur  $\mathbb{R}$ .

- 3) Soit a un réel strictement positif.
- a) La fonction f est continue sur le segment  $[0, \alpha]$  et pour tout réel x de  $[0, \alpha]$ ,  $f(x) \leq 3$ . Par suite,  $\int_0^\alpha h(x) \, dx = \int_0^\alpha (3 f(x)) \, dx$  est égale à l'aire, exprimée en unités d'aire, du domaine du plan compris entre la courbe  $\mathscr C$  et la droite  $\Delta$  d'une part, les droites d'équations respectives x = 0 et  $x = \alpha$  d'autre part.



$$\mathbf{b})\,\int_0^\alpha h(x)\,\,dx = \left[H(x)\right]_0^\alpha = \left(-\frac{3}{2}\ln\left(1+e^{-2\alpha}\right)\right) - \left(-\frac{3}{2}\ln\left(1+e^0\right)\right) = \frac{3}{2}\left(\ln(2) - \ln\left(1+e^{-2\alpha}\right)\right) = \frac{3}{2}\ln\left(\frac{2}{1+e^{-2\alpha}}\right).$$

c) L'aire demandée est  $\lim_{\alpha \to +\infty} \int_0^\alpha h(x) \ dx$ . Or,  $\lim_{\alpha \to +\infty} e^{-2\alpha} = 0$  et donc

$$\lim_{\alpha \to +\infty} \int_0^\alpha h(x) \ dx = \frac{3}{2} \ln \left( \frac{2}{1+0} \right) = \frac{3 \ln(2)}{2}.$$

L'aire, exprimée en unités d'aire, du domaine  $\mathscr{D}$  est égale à  $\frac{3\ln(2)}{2}$ .

#### **EXERCICE 2**

# Partie A

1) Soit n un entier naturel.

$$\begin{split} \nu_{n+1} &= u_{n+1} - \frac{b}{1-a} = au_n + b - \frac{b}{1-a} = au_n + \frac{b(1-a)-b}{1-a} = au_n + \frac{b-ab-b}{1-a} \\ &= au_n - \frac{ab}{1-a} = a\left(u_n - \frac{b}{1-a}\right) \\ &= av_n. \end{split}$$

Donc la suite  $(\nu_n)_{n\in\mathbb{N}}$  est géométrique de raison  $\mathfrak{a}.$ 

$$\textbf{2)} \text{ Si } \textbf{a} \in ]-1, \textbf{1}[, \text{ on sait que } \lim_{n \to +\infty} \nu_n = \textbf{0}. \text{ On en d\'eduit que } \lim_{n \to +\infty} u_n = \lim_{n \to +\infty} \left(\frac{b}{1-a} + \nu_n\right) = \frac{b}{1-a}.$$

# Partie B

1) Quand Max rentre chez lui, il enlève à la plante le quart de sa hauteur. La plante ne mesure plus que  $80 - \frac{1}{4} \times 80 = 60$  cm. Entre mars 2016 et mars 2016, la plante pousse de 30 cm. En mars 2016, la plante mesure donc 60 + 30 = 90 cm.

2) a) En mars de l'année 2015+n, la plante a une hauteur de  $h_n$  cm. Max enlève alors à la plante le quart de sa hauteur. Celle-ci ne mesure plus que  $h_n - \frac{h_n}{4} = \frac{3h_n}{4} = 0,75h_n$ . Puis, entre mars de l'année 2015+n et mars de l'année 2015+n+1, la plante pousse de 30 cm. En mars 2015+n+1, sa hauteur en cm est donc

$$h_{n+1} = 0,75h_n + 30.$$

b) La calculatrice fournit  $h_0=80,\ h_1=90,\ h_2=97,5,\ h_3=103,125.$  Il semblerait que la suite  $(h_n)_{n\in\mathbb{N}}$  soit strictement croissante.

Montrons par récurrence que pour tout entier naturel n,  $h_{n+1} - h_n > 0$ .

- $\bullet$   $h_1-h_0=10>0.$  L'inégalité à démontrer est donc vraie quand  $\pi=0.$
- Soit  $n \ge 0$ . Supposons que  $h_{n+1} h_n > 0$  et montrons que  $h_{n+2} h_{n+1} > 0$ .

$$h_{n+2} - h_{n+1} = (0,75h_{n+1} + 30) - (0,75h_n + 30) = 0,75h_{n+1} - 0,75h_n$$
  
= 0,75 (h<sub>n+1</sub> - h<sub>n</sub>) > 0 (par hypothèse de récurrence).

On a montré par récurrence que pour tout entier naturel n,  $h_{n+1} - h_n > 0$  ou encore que pour tout entier naturel n,  $h_{n+1} > h_n$ . La suite  $(h_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est strictement croissante.

c) On applique la partie A avec a=0,75 et b=30.  $a\in ]-1,1[$  et donc la suite  $(h_n)_{n\in \mathbb{N}}$  converge et

$$\lim_{n \to +\infty} h_n = \frac{30}{1 - 0.75} = 120.$$

$$\lim_{n\to+\infty}h_n=120.$$

#### EXERCICE 3

# Partie A

1) a) Puisque  $\frac{64+104}{2}=84=\mu$ , les deux nombres 64 et 104 sont symétriques par rapport à  $\mu$ . On en déduit que

$$P(64 \leqslant X \leqslant 104) = 1 - P(X \leqslant 64) - P(X \geqslant 104) = 1 - 2P(X \leqslant 64) = 1 - 2 \times 0, 16 = 0, 68.$$

$$P(64 \leqslant X \leqslant 104) = 0,68.$$

b) D'après le cours,  $P(\mu - \sigma \le X \le \mu + \sigma) \approx 0,68$ . On peut donc proposer  $\sigma = \mu - 64 = 20$ .

$$\sigma = 20$$
 à 1 près.

2) a) On sait que la variable aléatoire Z suit la loi normale centrée réduite c'est-à-dire la loi normale de moyenne 0 et d'écart-type 1.

b)  $X \leqslant 64 \Leftrightarrow X - 84 \leqslant -20 \Leftrightarrow \frac{X - 84}{\sigma} \leqslant -\frac{20}{\sigma} \Leftrightarrow Z \leqslant -\frac{20}{\sigma}$ . Les événements  $X \leqslant 64$  et  $Z \leqslant -\frac{20}{\sigma}$  se produisent simultanément. Donc

$$P(X \leqslant 64) = P\left(Z \leqslant -\frac{20}{\sigma}\right).$$

c) La calculatrice fournit

$$P(X \le 64) = 0, 16 \Leftrightarrow P\left(Z \le -\frac{20}{\sigma}\right) = 0, 16 \Leftrightarrow -\frac{20}{\sigma} = -0,9944... \Leftrightarrow \sigma = \frac{20}{0,9944...}$$
$$\Leftrightarrow \sigma = 20,1114...$$

$$\sigma=20,111~\mathrm{arrondi}$$
 à  $10^{-3}$  .

3) a) La probabilité demandée est  $P(24 \le X \le 60)$ . La calculatrice fournit

$$P(24 \leqslant X \leqslant 60) = 0,115 \text{ arrondi à } 10^{-3}.$$

b) La probabilité demandée est  $P(X \ge 120)$  ou encore  $1 - P(X \le 120)$ . La calculatrice fournit

$$P(X \le 120) = 0,037 \text{ arrondi à } 10^{-3}.$$

#### Partie B

- 1) a) Notons Y la variable aléatoire égale au nombre de clients faisant jouer l'extension de garantie. La variable Y suit une loi binomiale. En effet,
  - 12 expériences identiques et indépendantes sont effectuées;
  - chaque expérience a deux éventualités à savoir « le client fait jouer l'extension de garantie » avec une probabilité p = 0, 115 et « le client ne fait pas jouer l'extension de garantie » avec une probabilité 1 p = 0, 885.

La variable Y suit donc une loi binomiale de paramètres n = 12 et p = 0, 115.

La probabilité demandée est P(Y=3). La calculatrice fournit

$$P(Y = 3) = {12 \choose 3} \times 0,115^3 \times 0,885^9 = 0,111 \text{ arrondi à } 10^{-3}.$$

b) La probabilité demandée est  $P(Y \ge 6)$ . La calculatrice fournit

$$P(Y \ge 6) = 1 - P(Y \le 5) = 0,001 \text{ arrondi à } 10^{-3}.$$

2) Dans cette question, Y désigne la variable aléatoire égale au gain algébrique en euros réalisé sur ce client par l'entreprise.

a) La variable Y prend deux valeurs : 65 euros si la panne est réparable et 65-399=-334 euros si la panne est irréparable. La loi de probabilité de Y est

$$P(Y = -334) = 0,115$$
 et  $P(Y = 65) = 0,885$ .

b) L'espérance de la variable Y est

$$E(Y) = 0,115 \times (-334) + 0,885 \times 65 = 19,115.$$

L'entreprise gagne donc en moyenne 19,115 euros par client ayant pris l'extension de garantie. Puisque cette espérance est strictement positive, cette offre d'extension de garantie est financièrement avantageuse pour l'entreprise.

#### EXERCICE 4.

- 1) b divise a. Donc il existe un entier k tel que a = kb. c divise a ou encore c divise kb. De plus, c est premier à b. D'après le théorème de Gauss, c divise k. Par suite, il existe un entier k' tel que k = k'c. Mais alors a = k'bc. Puisque k' est un entier, ceci montre que bc divise a.
- 2) a) Puisque les entiers 3 et 4 sont premiers entre eux, si 3 divise  $2^{33} 1$  et 4 divise  $2^{33} 1$ , la question 1) montre que  $12 = 3 \times 4$  doit diviser  $2^{33} 1$  ce qui ne semble pas être le cas.
- b) Un multiple de 4 est en particulier un nombre pair. Mais  $2^{33}$  est un nombre pair et donc  $2^{33} 1$  est un nombre impair. Donc  $2^{33} 1$  n'est pas un multiple de 4 ou encore 4 ne divise pas  $2^{33} 1$ .
- c) Puisque  $2 \equiv -1$  [3], on en déduit que  $2^{33} 1 \equiv (-1)^{33} 1$  [3] ou encore  $2^{33} 1 \equiv -2$  [3]. En particulier,  $2^{33} 1$  n'est pas congru à 0 modulo 3 ou encore  $2^{33} 1$  n'est pas un multiple de 3 ou enfin 3 ne divise pas  $2^{33} 1$ .
- d) Puisque  $2^3 \neq 1$ ,

$$S = 1 + 2^3 + (2^3)^2 + (2^3)^3 + \ldots + (2^3)^{10} = \frac{(2^3)^{11} - 1}{2^3 - 1} = \frac{2^{33} - 1}{7}.$$

- e) Ainsi,  $\frac{2^{33}-1}{7}$  est un entier et donc 7 divise  $2^{33}-1$ .
- 3) On sait qu'un entier naturel supérieur ou égal à 2 est premier si et seulement si cet entier n'est divisible par aucun des nombres premiers inférieurs ou égaux à sa racine carrée.  $\sqrt{2^7-1} = \sqrt{127} = 11, \dots$  Les nombres premiers inférieurs ou égaux à  $\sqrt{2^7-1}$  sont 2, 3, 5, 7 et 11 et  $2^7-1=127$ .

• 127 est impair et donc 127 n'est pas divisible par 2.

- La somme des chiffres de 127, à savoir 10, n'est pas divisible par 3 et donc 127 n'est pas divisible par 3.
- Le chiffre des unités de 127 n'est ni 0, ni 5, et donc 127 n'est pas divisble par 5.
- $\frac{127}{7}$  = 18, 1... n'est pas un entier et donc 127 n'est pas divisble par 7.
- $\frac{127}{11}$  = 11,5... n'est pas un entier et donc 127 n'est pas divisble par 11.

On a montré que  $2^7 - 1$  est un nombre premier.

4) a) Le nombre  $2^{33}-1$  n'est divisible ni par 2 (car  $2^{33}-1$  est impair, ni par 3 (d'après 2)c)), ni par 5 (car, modulo 5,  $2^{33}-1=2\times 4^{16}-1\equiv 2\times (-1)^{16}-1=1$ ) et donc n'est divisible par aucun des entiers 2, 3, 4, 5, 6. D'autre part,  $2^{33}-1$  est divisible par 7 (d'après 2)e)). Enfin,  $7<\sqrt{2^{33}-1}$ . Ainsi, si n=33, l'algorithme affiche 7 puis CAS 2.

D'après la question 3), le nombre  $2^7-1$  est premier. Donc,  $2^7-1$  n'est divisible par aucun des entiers k inférieurs ou égaux à  $\sqrt{2^7-1}=11,\ldots$  Ainsi, si n=7, l'algorithme affiche 12 qui est le premier entier strictement supérieur à  $\sqrt{2^7-1}$  puis CAS 2.

- b) Le CAS 2 est le cas où le nombre de MERSENNE étudié n'est pas premier. Le nombre k affiché est le plus petit diviseur supérieur ou égal à 2 de ce nombre de MERSENNE.
- c) Le CAS 1 est le cas où le nombre de MERSENNE étudié est premier.